

MASTÈRE FONDAMENTAL EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Présentation

Il s'agit d'un mastère créé la première fois en 1997 sous l'intitulé « *Mastère en droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces* », dirigé jusqu'en 2006 par la professeure Soukeina BOURAOUI, puis de 2006 à 2013 par le professeur Wahid FERCHICHI et depuis cette date par la professeure Leïla CHIKHAOUI-MAHDAOUI.

Il a été réhabilité en 2018 dans le cadre du système « *LMD* » sous l'intitulé « *Mastère en droit de l'environnement* ». Le cursus est de 24 mois, dont 18 mois de cours et 6 mois de rédaction d'un mémoire.

Objectifs

- Former les étudiants au droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces.

- Permettre aux étudiants une meilleure connaissance de ce droit dans le système juridique tunisien, mais également dans les systèmes français, européen et international.

- Enrichir la banque de données de la bibliothèque de la FSJPS de Tunis, grâce aux travaux de recherche diplômants (mémoires de recherche) des étudiants, réalisés dans les différents domaines liés à l'environnement et à l'aménagement des espaces en Tunisie et dans le monde : ainsi, depuis sa création le mastère a fourni à la bibliothèque plus de 200 mémoires de recherche et 6 thèses de Doctorat.

Pour faciliter la recherche, le mastère est doté d'un *Centre de droit de l'environnement et de l'urbanisme* au sein de la bibliothèque de la FSJPS de Tunis, qui regroupe les références relatives à la branche et comporte une salle particulière de lecture et de travail. Le centre est équipé d'ordinateurs avec accès au réseau internet et bientôt à un réseau wifi permettant le renforcement des capacités des étudiants dans la recherche numérique en plus de la recherche documentaire classique.

- Permettre aux étudiants l'accès à la pratique environnementale et urbaine en Tunisie et à l'étranger et ce, par l'organisation de séminaires animés par des praticiens, parmi lesquels on peut rappeler les suivants :

- Les industries agroalimentaires et la protection de l'environnement (1998).

- Les aires protégées en droit comparé (2000).

- Le patrimoine naturel et culturel (2004).

- La constitutionnalisation de la protection de l'environnement (2006).

- La codification de la protection de l'environnement (2007).

- Nucléaire et environnement (2009).

- La gestion intégrée de la zone côtière (2009).

- La protection de l'environnement après la promulgation de la Constitution (2014).

La plupart des actes de ces différents séminaires ont été regroupés, actualisés et publiés ; ils sont disponibles au Centre de droit de l'environnement et de l'urbanisme de la FSJPS de Tunis.

Publications

Depuis sa création le mastère a enrichi la bibliothèque environnementale grâce à de nombreux mémoires, ainsi que d'autres publications, parmi lesquelles, à titre non exhaustif, les suivantes :

BOURAOUI (S.) et PRIEUR (M.) (Dir.), *Les industries agroalimentaires et la protection de l'environnement*, Tunis, FSJPS et Agence universitaire de la francophonie, 2001.

BOURAOUI (S.) et PRIEUR (M.) (Dir.), *Les aires protégées en droit comparé*, Tunis, FSJPS, WWF et CIDCE, 2001.

COLLOQUE (Actes), *Le patrimoine culturel et naturel : unité des notions et diversité des régimes de protection*, Colloque en l'honneur de Michel PRIEUR, FSJPS, Tunis, Avant-propos F. MOUSSA, Propos introductifs de S. BOURAOUI, FSJPS et Fondation Hanns Seidel, 2009.

FERCHICHI (W.), *Aménagement des espaces, urbanisme et occupation du sol*, Tunis, CEJJ, 2010.

FERCHICHI (W.), *La protection de l'environnement en droit tunisien*, Tunis, CEJJ, 2013.

BOURAOUI (S.) (Mélanges), *La femme et son environnement, sa priorité*, Tunis, CPU, 2017.

Matières enseignées

Semestre 1 : Principes généraux du droit de l'environnement ; droit de la diversité biologique ; droit des ressources naturelles ; les instruments financiers et fiscaux dans le cadre DD ; droit des pollutions et nuisances ; écologie urbaine.

Semestre 2 : Droit international de l'environnement ; droit des pollutions marines ; droit du patrimoine en Europe ; droit du développement durable ; Constitution et environnement ; droit de l'environnement industriel.

Semestre 3 : Droit nucléaire ; droit de l'urbanisme ; droit du patrimoine culturel mondial ; contentieux judiciaire de l'environnement ; procédures et mécanismes spécifiques ; droit économique de l'environnement.

Semestre 4 : Mémoire.

